

ARTICLES

Herbes à vendre : les dits de l'*Herberie* de Rutebeuf et de ses continuateurs

Herbs for sale:
The *Dits de l'Herberie* by Rutebeuf and his followers

Alain Corbellari

Universités de Lausanne et de Neuchâtel
alain.corbellari@unil.ch
<https://orcid.org/0000-0002-0476-6797>

Abstract

Rutebeuf's *Dit de l'Herberie*, curiously constructed in two parts, one in verse, the other in prose (it's Rutebeuf's only prose text), seems to have prompted two imitations (unless he himself drew inspiration from one of the other two texts). This is a "mini-genre" that can be attached to the more extensive "professional dits" series, and which raises questions about urban representations in the central Middle Ages: an affectation of "realism"? Pure puerility with obscene undertones? Or a piece that paradoxically serves to build the self-confidence of the juggler Rutebeuf? We'll take each of these paths in turn.

Keywords: dit, urban literature, planters, hucksters, herbs

On classe volontiers les textes « naturalistes » du Moyen Âge en trois catégories : bestiaires, lapidaires et plantaires. Mais si les deux premières catégories sont abondamment représentées dans les manuscrits médiévaux, et la seconde même davantage encore que la première (alors que les modernes paraissent bien plus intéressés par les animaux que par les pierres – ce qui n'était visiblement pas tout à fait le cas des lecteurs du Moyen Âge), la troisième catégorie s'avère pratiquement introuvable : de fait, on ne trouve pas pour les végétaux l'équivalent du *Physiologus* et des lapidaires latins. Et il faut s'adresser soit à des encyclopédies relativement tardives, telle celle de Brunetto Latini, soit à des compilations plus récentes encore, comme le *Rosarius* du

milieu du XIV^e siècle (Savoie, 1933), pour trouver des descriptions plus ou moins allégorisées de plantes dans la littérature vernaculaire¹.

Est-ce à cette carence que l'on doit le développement, au XIII^e siècle, d'une série de textes mettant en scène des marchands d'herbes ? À vrai dire, comme on le verra, la liste des herbes s'y avère assez sommaire, et l'on n'y dénote guère de pente allégorique. De fait, contrairement aux animaux, volontiers exotiques, sinon fabuleux, des bestiaires et aux pierres des lapidaires, qui ne se trouvent pas toujours sous le pas d'un cheval, les plantes ont le double avantage (ou la double disgrâce ?) d'être peu farouches et plutôt faciles à cueillir. Plus familières que bien des êtres et des objets qui peuplaient les recueils des merveilles du monde naturel, elles suscitaient donc sans doute moins le besoin de les allégoriser pour relever leur valeur. Elles étaient certes l'objet d'un riche savoir populaire, mais celui-ci n'a passé dans les livres que plus marginalement et plus tardivement. C'est sans doute de ce savoir ancestral que se font l'écho nos boniments d'herboristes, dont l'un, le *Dit de l'Herberie* de Rutebeuf, est probablement le modèle des deux autres, restés anonymes : l'*Herberie* en prose et le *Dit de la Goute en l'Aine*.

Mais à vrai dire, malgré le titre de deux de ces pièces, il n'est pas tout à fait évident d'affirmer que la question des plantes y est centrale. De prime abord, ce qui fait l'unité de ces trois textes, c'est plutôt leur allure de boniment publicitaire². À ce titre, ils peuvent se rattacher à la famille plus large des dits³ « professionnels », qui comprend les dits des *Changeors*, des *Bochiers*, des *Cordoaniers*, des *Cordiers*, des *Tisseranz*, des *Peintres*, des *Taboureors*, des *Boulangers*, des *Fevres*, des *Marchéans* et du *Mercier*⁴. Tous ces textes sont en effet construits sur le principe de l'éloge – parfois paradoxal – d'une activité artisanale et renvoient les uns aux autres dans une sorte de concours d'émulation implicite. Ainsi les cordonniers sont-ils vantés parce qu'on n'a pas besoin de beaux vêtements, mais qu'on ne peut marcher pieds nus, tandis que les tisserands sont réputés indispensables, puisque l'on peut se promener sans souliers,

¹ Cette rareté des plantes dans la littérature médiévale est soulignée par Berthelot (2022, p. 221), qui constate que « la magie naturelle brille par son absence dans l'ensemble des textes où figurent Merlin et ses élèves ou rivales ».

² Zink (2001, p. 765) parle de « pastiche ».

³ Sur le dit, plus généralement, on consultera Léonard (1996) et Delage-Béland & Salamon (2022). Il ne saurait être question de revenir ici sur la définition du genre, sinon peut-être pour rappeler (en se souvenant de la mise en garde de Schaeffer [1989], qui remettait radicalement en question la possibilité de définir des genres littéraires de manière cohérente) que son extension n'est pas de même nature que celle de termes comme « chanson de geste », « fabliau », « lai » ou même « roman » : moins qu'à un contenu, le terme « dit » renvoie plutôt à une certaine situation d'interlocution qui nous servira ici de fil rouge, dans la mesure où le dit caractérise une parole non chantée et où s'affirme la subjectivité d'un auteur-jongleur qui joue de l'ambiguité de sa double posture d'écrivain et de « performeur ».

⁴ J'ai réédité les cinq premiers dans Corbellari (2005, pp. 274-292) ; le *Dit du Mercier* se lit dans Ménard (1970), et les dits des *Fevres* et des *Taboureors* dans Noomen (2003, pp. 67-85, 141-151).

mais pas sans habits⁵. Parmi ces textes, tous anonymes, le *Dit du Mercier* se détache quelque peu, parce qu'il parle moins d'un corps de métier qu'il n'individualise l'un de ses représentants, lequel nous apparaît par là comme une sorte de bonimenteur, à la manière justement des herboristes des trois dits qui nous intéressent. Au milieu des articles de mercerie proprement dits et de divers petits ustensiles, ce marchand ambulant glisse d'ailleurs, entre lacets (v. 108) et fil d'argent (v. 122), quelques épices qui le rapprochent d'autant plus de nos vendeurs d'herbes :

J'ai gingembre, j'ai garingaut
 Qui fait cez clerz chanter en haut,
 Figues, dates et alemendes.
 J'ai saffren a metre en viandes,
 Que je vent a cez damoiseles
 A faire jaunes lor toëles.
 J'ai pomes granetes antieres,
 Mais eus me sanblerent mout chieres ;
 Et neporquant ges sai bien vendre,
 Ou l'argent ou le vaillant prandre.
 Autres espices ai ge totes :
 Oignemenz a garir de goutes ;
 J'ai le poivre, j'ai le comin
 (Ménard, 1970, p. 800, v. 109-121).

On soulignera par ailleurs que tous les dits « professionnels » sont essentiellement urbains et se rapprochent, par là, d'un autre sous-groupe, celui des dits parisiens, qui comprend deux *Dits des rues de Paris*, l'un anonyme, l'autre de Guillot, le *Dit des Crieries de Paris* de Guillaume de Villeneuve, les deux *Dits des Moustiers de Paris* et le *Dit du Lendit*. À l'exception du *Dit des rues de Paris* de Guillot et, curieusement, du plus riche des deux *Dits des Moustiers*, tous ces textes avaient été édités au XIX^e siècle par Alfred Franklin (1874), fameux historien du vieux Paris, qui leur avait par ailleurs adjoint trois textes de Rutebeuf : *Le Dit des Ordres*, *La Chanson des Ordres* et, justement, ... *Le Dit de l'Erberie*⁶. C'est assez dire la profonde solidarité de ces textes brefs qui nous restituent toute une géographie urbaine avec ses cris, ses couleurs, ses bousculades, ses saveurs et ses odeurs.

Une première piste pour expliquer le succès de ces thèmes dans la littérature du XIII^e siècle serait celle du réalisme : ce n'est pas un hasard si ces textes ont particulièrement intéressé les érudits du XIX^e siècle, enclins à tout voir sous un angle historique.

⁵ On songe aux fameuses définitions du *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert : « blondes : plus chaudes que les brunes – brunes : plus chaudes que les blondes » ; voir à ce propos Corbellari (2006).

⁶ Cette édition contient en outre une précieuse « Nomenclature des rues, places, carrefours, portes, paroisses, croix, palais, etc. de Paris au XIII^e siècle, d'après la Taille de 1292 ». L'éd. E. Mareuse (1875) du *Dit des rues de Paris*, de Guillot de Paris, a pour sa part été rééditée avec une traduction dans Mareuse (2012).

Cependant, s'il est indéniable que *Le Dit des rues de Paris* rend de grands services à l'historien du cadastre de la capitale, les dits professionnels, comme on l'a déjà suggéré, présentent une dimension rhétorique qui met en évidence leur fonction encomiastique et fragilise leur lecture référentielle. Leurs auteurs n'avaient guère l'intention de léguer à la postérité un témoignage sur leur temps ; ils cherchaient bien plutôt à jouer les uns contre les autres les corps de métier qu'ils mettaient en scène, et l'on peut même se demander s'ils n'étaient pas stipendiés par les corporations concernées pour dorer leur blason. On est davantage là dans le domaine de la réclame que dans celui de l'*ekphrasis*, et on a la nette impression que ces textes sont écrits de manière à ce que celui qui vantera le mieux le métier qu'il a choisi d'illustrer emportera la mise.

Quant aux dits des rues ou des cris de Paris, ils s'abandonnent évidemment, autant et plus que les dits professionnels, et ce trois siècles avant Rabelais, au vertige de la liste⁷. Parmi les produits énumérés dans un savant désordre, par le *Dit des Crieries de Paris*, du bien nommé Guillaume de la Villeneuve, on remarquera, au milieu des fruits, légumes, poissons, fromages et victuailles diverses, quelques herbes, essentiellement vantées pour leurs vertus culinaires :

Aus et oignons à longue alaine.
 Puis après cresson de fontaine,
 Cerfueil, porpié tout de venue.
 Puis après poète menue,
 Létues fresques demanois,
 Vez ci bon cresson Orlenois
 (Guillaume de la Villeneuve, *Le Dit des Crieries de Paris*, dans Franklin, 1874, p. 155, v. 29-34)

Mais le désordre, comme dans le *Dit du Mercier*, reste maître de l'énumération ; un peu plus loin, on passe sans transition des plantes ornementales aux vêtements :

J'ai jonchéure de jagliaus,
 Herbe fresche. Les viez housiaus,
 Les sollers viez. [...]
 (Guillaume de la Villeneuve, *Le Dit des Crieries de Paris*, dans Franklin, 1874, p. 157, v. 73-75).

Et les plantes utilitaires se mêlent aux produits de nettoyage :

Hanni d'aoust flérant com bausme.
 L'autre crie chaume, i a chaume.

⁷ Pour bien se convaincre que la liste n'est ni une invention ni une propriété exclusive de Rabelais, on lira avec profit Jeay (2006), qui glose les dits que nous évoquons ici.

J'ai jonc paré pour metre en lampes
Bones eschaloignes d'Estampes.

J'ai savon d'outremer, savon

(Guillaume de la Villeneuve, *Le Dit des Crieries de Paris*, dans Franklin, 1874, p. 161, v. 137-141).

Tous ces cris donnent le tournis, et il est difficile, comme on l'a dit, de leur trouver une logique autre que celle de l'accumulation. Ils renvoient l'image d'une abondance qui n'est pas loin de celle du pays de Cocagne, thématique dont on trouve plusieurs exemples dans la littérature du temps⁸. Pour conjurer la pénurie toujours menaçante (quoique le XIII^e siècle soit sans doute économiquement le plus heureux de Moyen Âge⁹), on étale sans vergogne les victuailles et les objets de ménage les plus hétéroclites.

L'œuvre de Rutebeuf est, à l'évidence, indissociable de cette littérature, mais la structure de son *Dit de l'Herberie* est particulière, puisque celui-ci se compose d'une partie en vers et d'une partie en prose qui reprend partiellement les arguments de la partie en vers¹⁰. Alfred Franklin voyait dans cette double énonciation un effet de réel, susceptible de soutenir sa propre description de l'art des bateleurs, puisque chacune des phrases par lesquelles l'érudit du XIX^e siècle nous expliquait, dans son introduction, les ficelles du métier de jongleur au Moyen Âge était suivie d'une citation du texte de Rutebeuf. Si l'on ne reprend que le texte de Franklin, cela donne le résultat suivant :

Sur les places publiques, les charlatans, les jongleurs attiraient la foule autour de leurs tréteaux ou devant un tapis bariolé :

[...]

Ils faisaient à leurs auditeurs le récit pompeux de leurs longs voyages :

[...]

Puis la prose succédait au chant :

[...]

(Franklin, 1874, p. 52)

⁸ Voir en particulier, tout à fait contemporain des dits ici évoqués, le *Dit de Cocagne*, édité dès 1808 par Dominique-Martin Méon et que l'on lira dans l'édition (qui lui donne le titre exact que lui attribue son manuscrit, lequel n'a cependant incité personne à l'inclure dans la liste des fabliaux) de Väänänen (1947).

⁹ Mais Jacques Le Goff n'en a pas moins raison d'insister sur une véritable « hantise de la faim [qui] se retrouve par contraste chez les riches, où, comme on verra, le luxe alimentaire, l'ostentation de la nourriture exprime – à ce niveau fondamental – un comportement de classe » (Le Goff, 1984, pp. 262-263).

¹⁰ Cifarelli (2017, p. 1), a subtilement analysé cette co-présence du vers et de la prose, qui permet « de faire réagir le texte par une sorte d'alchimie de l'écriture : l'intégration des deux modes du discours littéraire confère aux monologues une forte empreinte poétique destinée à donner un éclat nouveau au langage ordinaire, mais elle a aussi comme effet de dissoudre dans la prose le soupçon de mensonge qui pèse sur le je narratif et auquel l'auteur s'identifie implicitement ».

Il est à peine utile de préciser que l'expression « tapis bariolé » est absente du texte ruteboulien ! Cela dit, cette explication réaliste du passage des vers à la prose, comme effet de *captatio* à l'intention du public, n'est peut-être pas à rejeter totalement, car elle pourrait expliquer l'hapax que constitue ici le seul texte non versifié de Rutebeuf.

Il n'en reste pas moins qu'une lecture purement rhétorique de ce dit est sans doute plus prudente. Première remarque : le bonimenteur qui nous parle se dit « mire », c'est-à-dire médecin. Nous retrouvons donc ici l'antique tradition du charlatan apothicaire¹¹. Et l'on ne s'étonnera pas – ce qui nous ramène à notre sujet – que les remèdes proposés soient d'abord à base de plantes :

Ai herbes prises
 Qui de granz vertus sunt emprises :
 Sus quel que mal qu'el soient mises,
 Li maux s'en fuit
 (Rutebeuf, *Le Dit de l'Herberie*, dans Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 273, v. 22-25)¹².

Très vite, cependant, les pierres sont également sollicitées et volent la vedette aux végétaux :

Juqu'a la riviere qui bruit
 Dou flun des pierres jor et nuit
 Fui pierres querre.
 Prestre Jehans i a fait guerre ;
 Je n'ozai entreir en la terre :
 Je fui au port.
 Mout riches pierres en aport
 Qui font resusciter le mort :
 Ce sunt ferrites,
 Et damans et cresperites,
 Rubiz, jonces, marguarites,
 Grenaz, stopaces,
 Et tellagons et galofaces
 (Rutebeuf, *Le Dit de l'Herberie*, dans Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 273, v. 26-38).

¹¹ Songeons aux *Mimes* d'Héronidas, auxquels E. Faral (toujours enclin à voir des survivances antiques dans la littérature médiévale), a visiblement pensé en intitulant son anthologie de dits (Faral, 1910).

¹² Je n'ignore bien sûr pas l'édition plus récente de Zink (2001), qui est excellente, mais qui, philologiquement, n'a pas surclassé l'édition Faral & Bastin (1959-1960), laquelle a en outre l'avantage de présenter une édition de *l'Herberie* anonyme. On ajoutera que le même Faral était déjà l'éditeur, une cinquantaine d'années auparavant, de *La Goute en l'aisne* (les références précises de ces deux éditions seront données plus loin).

Et la liste s'étend encore jusqu'au vers 48, où sont évoqués « Carbunculus et garcelars ». Puis soudain on revient aux plantes :

Herbes aport des dezers d'Ynde

Et de la terre Lycorinde

(Rutebeuf, *Le Dit de l'Herberie*, dans Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 274, v. 50-51).

pour aboutir à une allusion qui constitue sans doute le point culminant de ce boniment stylisé :

J'ai l'erbe qui les veiz redresce

Et cele qui les cons estresse

(Rutebeuf, *Le Dit de l'Herberie*, dans Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 274, v. 62-63).

Hier comme aujourd'hui, les remèdes à la virilité défaillante et les aphrodisiaques s'avèrent ainsi les articles les plus recherchés par les clients des guérisseurs. Un peu plus loin (v. 71), ce sont ceux à qui « la vainne du cul [...] bat » qui sont interpellés. Le *Dit de la Goute en l'aine* saura, comme nous le verrons, se souvenir de ce passage pour nous en fournir une version encore plus explicite.

Puis, aux allusions sexuelles, succèdent, dans le texte de Rutebeuf, des remèdes scatologiques : « la merde de la linote » (v. 81) et « l'estront de la putain » (v. 84) sont tour à tour prescrits avec « du saÿn de marmote » (v. 80), « de la pourre de l'estrille, // et dou ruyl de la fauicille » (v. 86-87), mais aussi « de la fuelle dou plantain » (v. 83) pour soigner le mal de dents. Les végétaux, quoiqu'un peu noyés au milieu des produits naturels les plus divers (et les plus douteux !), ne sont donc pas oubliés : ils servent de caution à la pratique de notre charlatan, mais Rutebeuf a besoin, pour corser son texte, de leur associer des éléments de nature nettement moins médicale. On songe à Trubert, faux médecin et vrai sacrifiant, qui, dans le fabliau éponyme, se déguise en mire – pour « soigner » le duc Garnier, qu'il a lui-même molesté sous un autre déguisement –, en faisant passer pour un onguent un étron de chien ramassé sur la route (voir Corbellari 2018, pp. 107-129, v. 1039-1381).

On retrouve nombre d'éléments du texte de Rutebeuf dans l'*Herberie* anonyme, qui est, pour sa part, entièrement en prose. Edmond Faral et Julia Bastin en ont imprimé le texte en complément de celui de Rutebeuf dans leur édition des *Oeuvres complètes* de ce dernier (Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, pp. 268-269). Beaucoup plus longue que la moitié en prose du dit rutebouvien, l'*Herberie* anonyme met en scène un personnage qui, à l'inverse de celui présenté par l'auteur du *Miracle de Théophile*, ne prétend être « ne mires ne herbiers ». Plus encore, donc, que celui de Rutebeuf, le bonimenteur du dit anonyme se dénonce comme charlatan, et son insistance sur les onguents à base d'étrons humains et animaux, repris d'abord presque textuellement à son modèle, renchérit sur celui-ci en rendant plus manifeste encore le parallèle avec

Trubert. Il y a même dans son arsenal une « boite de jouvent » dans laquelle il suffirait de pisser pour retrouver la jeunesse !

La première allusion aux herbes évoque celles-ci de manière toute générale :

Encor vos di ge bien que mes herbes ont autre vertu que ge ne vos di. Ge di que n'a home ne feme en cest païs ne en ceste contree que, s'il en menojoit trois jors a geün de bon curr et de bone volenté et bone creance i eüst, que ja pooist estre yvres le jor, s'il ne boit trop (Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 269).

On ne trouve une liste plus précise qu'un peu plus loin, mais là on peut dire qu'on en a pour son argent :

si me prenez un poi de cellande, dudiacon, et panele, et manviele et comal, et tormal, et de l'erbe Robert, et si me meteiz un pié de reine de l'onbre du fossé de braine : ce sont ore les bonnes herbes que je vos di (Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, p. 269).

Pour la plupart, ces herbes n'ont pas été identifiées. Edmond Faral et Julia Bastin sont à cet égard fort peu diserts¹³, et le dictionnaire Godefroy n'en dit pas beaucoup plus : il glose invariablement *cellande*, *manvie*, *diaton*, *comal* et *tormal* « sorte de plante » ou « sorte d'herbe médicinale », en citant notre texte, et ignore les autres vocables. Tous ces hapax, que les dictionnaires plus récents n'identifient hélas guère davantage, ne sont pourtant sans doute pas de l'invention de l'auteur anonyme, qui nous donne l'impression de vouloir liquider ici un stock emprunté à un traité que nous aurions perdu. On notera cependant que la reprise des remèdes scatologiques empruntés à Rutebeuf se fait de part et d'autre de cette énumération, et que l'auteur anonyme mêle allègrement tous ces produits sous le vocable de « bonnes épices ». On ne peut donc pas totalement exclure la possibilité d'une liste complètement parodique faite de noms inexistants.

Le *Dit de la Goute en l'Aine* (Faral, 1910, pp. 77-79) est, pour sa part, le plus court texte de notre petit corpus, avec seulement 70 vers. Il se pourrait cependant qu'il nous en donne l'une des clés. Bien que son narrateur se prétende « bons mires de Salerne » (Faral, 1910, p. 77, v. 7), revendication qui fait pendant à l'évocation par Rutebeuf de la guérisseuse Trotula de Salerne¹⁴, il ne fait en effet guère allusion aux plantes, et se contente de glisser, sous couvert de parler d'infirmités, des allusions grivoises parfaitement transparentes : ainsi la « goutte de l'aine » métaphorise-t-elle à l'évidence l'impuissance ou plus simplement la paresse à accomplir l'acte sexuel, forme laïcisée de l'*acedia* monastique dans un renversement typique de l'axiologie matérialiste des

¹³ Comme ils n'apparaissent pas dans le texte de Rutebeuf, Faral et Bastin ne soufflent mot de ces termes dans leur glossaire.

¹⁴ « Dame Trotte de Salerne » est en effet citée au début de la partie en prose du dit de Rutebeuf (Faral & Bastin, 1959-1960, p. 276). Voir Ueltschi (2024, pp. 165-167), où sont cités des témoignages du XIII^e siècle sur la science des herbes de Trotula la « philosophe », gloire des tout débuts de l'école de Salerne.

contes à rire¹⁵. Et la « veine du cul » déjà évoquée par Rutebeuf, prend ici tout son sens. Tout le boniment du charlatan se réduit ainsi à enjoindre ses auditeurs à le laisser appliquer sa médecine très personnelle, l'allusion à saint *Connebert*, qui renvoie au fabliau du même nom où ce mot désigne le sexe féminin, en étant une confirmation supplémentaire, s'il en était besoin :

Sachiez de voir, bons mires sui,
 Par saint Connebert, ou je fui
 L'autre nuit et nuz et dechaus.
 Je sui bons mires et loiaus ;
 (De la *Goute en l'Aine*, dans Faral, 1910, p. 78, v. 37-40).

On est tenté de comparer ce « médecin » à ces psychanalystes qui couchent avec leurs patientes en prétendant que cela fait partie de leur traitement.

En fin de compte, seul le texte de Rutebeuf présente, dans sa partie en prose, une recette vraiment développée :

Por la maladie des vers garir – a voz iex la veeiz, a vos piez la marchiez – la meilleur herbe qui soit elz quatre parties dou monde ce est l'ermoize. Ces fames c'en ceignent le soir de la saint Jehan et en font chapiaux seur lor chiez, et dient que goute ne avertinz ne les puet panre n'en chief, n'en braz, n'en pié, n'en main. Mais je me merveil quant les testes ne lor brisent et que li cors ne rompent par mi, tant a l'erbe de vertu en soi. En cele Champeigne, ou je fui neiz, l'apele hon marrebosc, qui vaut autant com « la meire des herbes ». De cele herbe panrroiz troiz racines, .V. fuelles de sauge, .IX. fuelles de plantaing. Bateiz ces chozes en .I. mortier de cuyvre a un peteil de fer. Desgeuneiz vos dou jus par .III. matins. Gariz sereiz de la maladie des vers (Faral & Bastin, 1959-1960, t. II, pp. 277-278).

L'idée que l'on pourrait avoir de prime abord qu'il s'agit là d'une pièce rapportée est démentie par l'allusion à la Champagne, où le bonimenteur serait né, et qui est, comme nous le savons par ailleurs, la région d'où est originaire Rutebeuf : ce dernier affirme donc dans cette remarque son identité avec le bonimenteur qu'il met en scène, ou plutôt sa substitution subrepticie à celui-ci, en faisant état d'un savoir acquis dans sa jeunesse et dont l'aspect pratique et vraisemblable (du moins à ce que l'on croit connaître des remèdes traditionnels qui se transmettent de génération en génération dans les campagnes) tranche avec les plaisanteries parfois un peu lourdes qui ponctuent le reste de son monologue. On saisit ici la subtilité de la posture énonciative de Rutebeuf dont la parole « personnelle » s'immisce à l'intérieur du boniment de son charlatan, pour y glisser un fragment de science populaire habituellement réservé à des ouvrages d'un autre ordre et qu'il revendique comme le fruit d'une expérience vécue.

¹⁵ Je me permets de renvoyer, sur ce point, à Corbellari (2015).

La comparaison entre cette recette et le chapitre consacré à l'armoise dans le *Plantaire du Rosarius*, écrit presque un siècle plus tard, fait apparaître quelques convergences : ainsi l'allégoriste anonyme appelle-t-il également l'armoise « mère des herbes » (Savoie, 1933, p. 73, v. 6) et décrit longuement ses vertus médicinales :

Armoise est & chaude & seiche
 [M]aises humeurs en fames seiche
 [L]a marris purge & conforte
 [A] enfant mort weure la porte
 Quar enfes sest ou ventre mors
 Par vertus darmoise est mis hors
 Fame se elle ne puet porter
 Cest deffaut elle puet oster
 Grauele tout de la vecie
 Les pies lasses daler par voie
 Et des rains. grant leur fait aie
 Ele les conforte & rauoie
 Lennemi enchace armoise
 Peur li fait. a ce quil senuoise
 Armoise se elle est destrempee
 De vin ou dyau. par li est ostee
 Douleur de chief. ceste herbe bonne
 Amer la doit toute personne
 (Savoie, 1933, p. 74, v. 7-24)¹⁶.

L'insistance sur la purgation de la matrice (v. 9) doit être comprise comme anticipation de la moralisation, qui est beaucoup plus longue que la description (282 vers sur 306, sans compter l'*exemplum* qui suit) et qui, comme dans tout le *Rosarius*, fait l'apologie des vertus mariales. Si des affections précises comme les calculs rénaux sont également mentionnées, la vertu de faire fuir le diable sort en revanche du champ de la médecine, et on aura remarqué que la « maladie des vers » évoquée par Rutebeuf n'est pas évoquée. Les sources des deux textes sont donc très probablement indépendantes, ce qui ne fait que souligner le caractère exceptionnel de l'évocation rutebouvienne de l'armoise dans notre petit corpus de dits. De manière générale, les plantes qui y sont mentionnées apparaissent singulièrement clairsemées¹⁷ ; dans l'arsenal de ces personnages qui se disent pourtant « herboristes », les végétaux sont en effet

¹⁶ Je respecte le caractère diplomatique et par moments problématique (*weure* pour *uevre* ?) de l'édition citée, ce qui fait mieux comprendre qu'une édition nouvelle, comprenant l'ensemble du *Rosarius* (dont les différentes parties sont actuellement disséminés dans plusieurs éditions plus ou moins faciles à trouver), serait vivement souhaitable.

¹⁷ Cette remarque est sans doute décevante, mais je rappellerai pour ma défense que les résultats négatifs sont des résultats scientifiques comme les autres : constater que les textes *littéraires* du Moyen Âge français qui *a priori* mettent le plus l'accent sur la question des plantes restent peu diserts sur les vertus

concurrencés par les pierres (lesquelles s’invitaient même parfois, rappelons-le, dans les bestiaires) et même par la matière fécale qui fournit des onguents à moindres frais. Citées en passant sans beaucoup de précisions dans des listes qui n’en précisent guère la nature, elles servent certes de caution, au moins symbolique ; mais, dans les faits, elles sont surclassées par des objets plus pittoresques et ni la dérive scatologique ni les sous-entendus sexuels ne s’appuient explicitement sur leurs vertus.

Reste une dernière lecture possible de nos textes : au-delà de l’énumération d’ingrédients divers et parfois loufoques, et de prétextes à grivoiserie, ils nous donnent à lire une certaine auto-représentation de leurs auteurs, en métaphorisant leur activité littéraire. Le lien est manifeste si l’on lit parallèlement le *Dit des bordeors ribauds*, qui montre deux jongleurs s’envoyant à la figure leurs répertoires respectifs et s’accusant réciproquement d’ignorance. Le premier jongleur mérite d’ailleurs un peu cette accusation, car la liste de héros qu’il égrène mélange systématiquement les attributs des uns et des autres :

Ge sai des romans d'aventure,
De cels de la reonde Table,
Qui sont a oïr delitbale.
De Gauvain sai le malparlier
Et de Queu, le bon chevalier ;
Sai de Perceval de Blois ;
De Partenoble le Galais
Sai ge plus de quarante laisses
(*De deux bordeors ribauz*, dans Noomen, 2003, p. 34, v. 82-89).

Comme les « médecins » des *Herberies*, ce jongleur a, en fait, tout d’un charlatan, et l’on pourrait le mettre en parallèle avec le personnage central du *Dit de la dent* (dans Noomen 2003, pp. 114-127), ce forgeron qui se vante d’arracher les dents, mais qui martyrise ses patients plus que de raison. Au fond, pour les auteurs médiévaux, tous les métiers artisanaux sont des métaphores de leur propre travail, leur servant autant à vanter leur perfectionnisme qu’à tester leur talent de bonimenteur.

Il se pourrait cependant que de tous ces métiers, celui de l’herboriste soit plus particulièrement pertinent pour illustrer l’activité littéraire. Faral et Bastin rappellent d’ailleurs qu’au Moyen Âge « l’on parlait de “mensonge d’erbeyr” comme de chose connue » (Faral & Bastin 1959-1960, t. II, p. 266)¹⁸. (On dit aujourd’hui « mentir

de ces dernières ne me paraît pas tout à fait sans intérêt, puisque ce fait confirme mon propos introductif sur le déficit symbolique des plantes dans la littérature du Moyen Âge (du moins avant le tardif *Rosarius*).

¹⁸ Les deux éditeurs donnent des références en note : « Jubinal, *Nouveau Recueil*, t. II, p. 375, note 1, et Leroux de Lincy, *Proverbes*, II, 385 » et précisent que « la Faculté de Médecine de Paris a jugé nécessaire, vers l’année 1271, de prendre des mesures contre ceux qui, illégalement, se mêlaient de traiter et d’opérer les malades. Elle interdisait spécialement aux apothicaires et aux ‘herbiers’ de prescrire des remèdes et limitait leurs droits à la préparation des médicaments ordonnés par les médecins ».

comme un arracheur de dents », en faisant allusion à une profession pas si éloignée de celle des charlatans que l'on a évoqués.) Mais l'on sait aussi que la dialectique du mensonge et de la vérité ne joue pas forcément en défaveur de l'écrivain¹⁹ ; et la comparaison de celui-ci avec l'herboriste peut encore se faire sur un autre plan : le marchand ambulant de Rutebeuf ne propose certes pas seulement des herbes, comme on l'a vu, mais l'appellation même qu'il se donne nous rappelle l'importance de l'image de la fleur dans l'exhibition d'un répertoire littéraire. Le vendeur d'herbes nous présente ainsi, proprement, une *anthologie* de ses produits, qui confirme son assimilation au jongleur : tous deux ont à nous proposer des produits dont les qualités fort diverses et la valeur marchande problématique sont rehaussées par la publicité éhontée qui leur est faite. Arracheur de dents ou représentant en plantes médicinales, charlatan ou diseur de vérités, l'écrivain est toujours condamné à nous en dire plus sur son travail que ce qu'il y a réellement mis. Car, en fin de compte, la littérature n'est-elle pas ce surplus qui nous fait toujours aller au-delà d'elle-même ? En se peignant sous les traits d'un herboriste patenté, le poète révèle son désir de nous plaire à tout prix. Heureusement, contrairement aux remèdes, qui peuvent parfois être pires que les maux qu'ils prétendent soigner, la littérature ne nous affecte le plus souvent que pour notre bien.

¹⁹ Cette problématique, qui peut sembler plus pertinente pour la littérature moderne que pour celle du Moyen Âge a néanmoins été soutenue à propos de la poétique médiévale dans des ouvrages comme celui de Dragonetti (1987).

BIBLIOGRAPHIE

Berthelot, A. (2022). Les sorts sans les plantes : magie rituelle dans le monde arthurien ? In K. Ueltschi & F. Verdon (éds.), *Grandes et petites mythologies II. Mythe et conte, faune et flore* (pp. 221-236). Reims : Éditions et Presses Universitaires de Reims.

Cifarelli, P. (2017). Formes brèves et mises en prose. Le cas des *Herberies. Reinardus*, 29, 1-15.

Corbellari, A. (2005). *La Voix des clercs*. Genève : Droz, « Publications romanes et françaises ».

Corbellari, A. (2006). ‘Il n’y a pas de sot métier’ : Quoique... Petite promenade à travers les dits ‘professionnels’ de la littérature française du Moyen Âge. In A.P. Tudor & A. Hindley (éds.), *Grant risee ? The Medieval Comic Presence/La Présence comique médiévale. Essays in Memory of Brian J. Levy* (pp. 115-129). Turnhout : Brepols (repris dans Corbellari 2015, pp. 155-171).

Corbellari, A. (2015). *Des fabliaux et des hommes. Narration brève et matérialisme au Moyen Âge*. Genève : Droz, « Publications romanes et françaises ».

Corbellari, A. (trad.) (2018). *Deux contes à rire médiévaux. « Le Boucher d’Abbeville » suivi de « Trubert »*. Genève : Droz, « Texte courant ».

Delage-Béland, I. & Salomon, A. (éds.) (2022). *Le Dit du berceau au tombeau (XIII^e- XV^e siècle)*. Paris : Classiques Garnier.

Dragonetti, R. (1987). *Le Mirage des sources. L’Art du faux dans le roman médiéval*. Paris : Seuil.

Faral, E. (1910). *Mimes français du XIII^e siècle*. Paris : Champion.

Faral, E. & Bastin, J. (éds.) (1959-1960). *Œuvres complètes de Rutebeuf*. 2 vol. Paris : Picard.

Franklin, A. (éd.) (1874). *Les Rues et les cris de Paris au XIII^e siècle*. Pièces historiques publiées d’après les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris : Willem et Daffis (rééd. Paris : Les Éditions de Paris, 1984).

Jeay, M. (2006). *Le Commerce des mots. L’usage des listes dans la littérature médiévale (XIII^e- XV^e siècles)*. Genève : Droz, « Publications romanes et françaises ».

Le Goff, J. (1984 [1977]). *La Civilisation de l’Occident médiéval*. Paris : Arthaud, éd. de poche.

Léonard, M. (1996). *Le Dit et sa technique littéraire des origines à 1340*. Paris : Champion, « Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge ».

Mareuse, E. (éd.) (2012). Guillot de Paris, *Dit des rues de Paris*. Préface et notes topographiques, éd., trad., notes et glossaire C. Nicolas. Paris : Les Éditions de Paris.

Ménard, Ph. (éd.) (1970). « Le Dit du mercier ». In *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier*. T. II (pp. 797-810). Genève : Droz.

Noomen, W. (éd.) (2003). *Le Jongleur par lui-même*. Louvain : Peeters, « Ktémata ».

Savoie, M.A. (éd.) (1933). *A ‘Plantaire’ in Honor of the Blessed Virgin Mary taken from a French Manuscript of the XIVth Century*. Washington : The Catholic University of America.

Schaeffer, J.-M. (1989). *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris : Seuil, « Poétique ».

Ueltschi, K. (2024). *Savoir des hommes. Sagesse des femmes. Savants ou magiciens. Matrones ou sorcières*. Paris : Imago.

Väänänen, V. (éd.) (1947). Le fabliau de Cocagne. *Neuphilologische Mitteilungen*, 48, 1, 3-36.

Zink M. (éd.) (2001). Rutebeuf, *Œuvres complètes*. Paris : Le Livre de Poche, « Lettres gothiques ».

